

Bonjour ami(e) choristes,

Lors de notre répétition d'hier soir, à propos de la structure du "Cum sancto spiritu", le Chef a évoqué le "Sujet", le "Contre-sujet", etc. et je me suis demandé si, pour tout le monde, ces termes évoquaient quelque chose de connu. En ce qui me concerne, cela aurait été du chinois si cela ne m'avait pas été expliqué, il y a quelques années, à l'occasion de l'étude d'une œuvre de Bach au chœur du Campus d'Orsay.

Alors, à toutes fins utiles, j'ai fait une petite synthèse (voir PJ) des notions basiques à retenir concernant la structure d'une fugue. S'agissant des nuances dans ce type de composition musicale, le chef qui nous avait fait travailler l'œuvre de Bach à laquelle je faisais allusion plus haut avait utilisé une image simple (simpliste peut-être, mais très parlante) : "dans une fugue il faut être courtois comme un hôte doit l'être en ouvrant la porte à un invité ; donc, de même que l'hôte s'efface pour laisser entrer l'invité, à chaque fois qu'une voix a fini l'énoncé du sujet, elle s'efface (donc chante moins fort) pour laisser entrer la voix suivante qui va interpréter ce sujet occuper le premier plan. Ainsi l'auditeur n'entend plus un gros magma sonore, mais une succession d'interventions et l'ensemble a davantage de relief".

Le document ci-joint n'aura peut-être que peu d'intérêt pour la majorité d'entre vous qui êtes des choristes chevronnés, mais il sera peut-être éclairant pour d'autres, alors jetez-y tout de même un petit coup d'oeil ! Il me semble qu'en comprenant mieux comment tout est agencé dans cette forme musicale qu'est la fugue, cela aide à mettre les bonnes nuances au bon endroit.

Bon courage à toutes et tous pour le marathon musical qui nous attend !!!...

Fugue, sujet et contre-sujet...

Selon la définition du dictionnaire Le Robert, la **Fugue** est « une composition musicale, directement issue du canon et écrite selon les règles du contrepoint, dans laquelle un **thème** et ses imitations successives forment plusieurs parties qui semblent se suivre et se poursuivre l'une l'autre ».

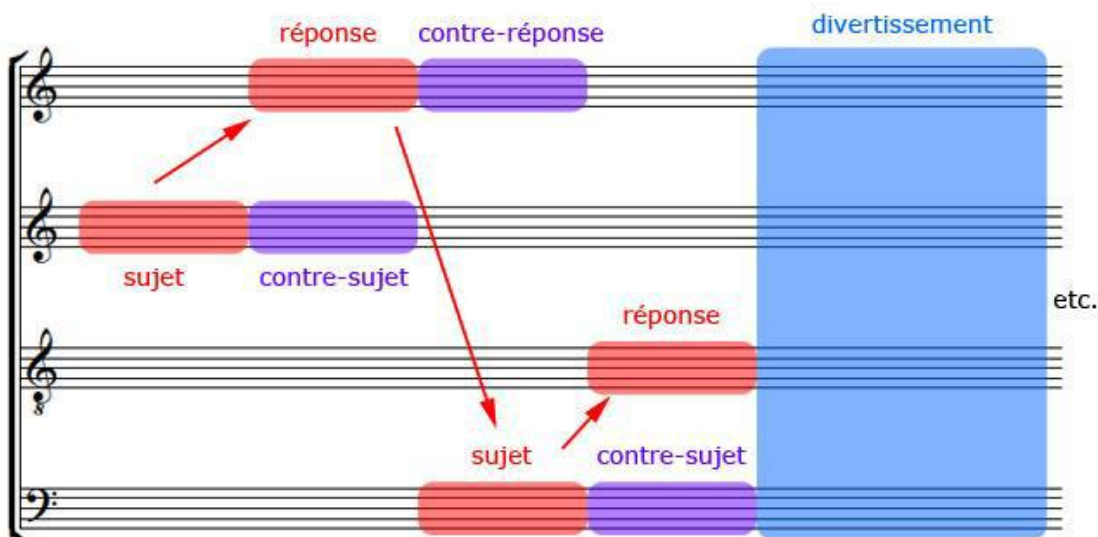
Selon le « Dictionnaire des musiques » Universalis, une Fugue est basée sur un **thème** qu'on appelle aussi le **Sujet** décliné dans plusieurs voix qui s'imbriquent, s'entremêlent et se juxtaposent. Le thème est décliné en imitation.

Dans une fugue, outre le Sujet qui constitue le thème principal de la fugue, on peut trouver un thème secondaire (**contre-sujet**).

Dans une pièce chorale, le sujet (motif mélodique composé de seulement quelques mesures) est tout d'abord énoncé par une des voix ; il est ensuite repris par une autre voix (au-dessus ou en dessous) : c'est la **réponse**. Pendant que la deuxième voix fait entendre la reprise du sujet, la voix qui a exposé ce sujet en premier fait entendre le contre-sujet (le thème secondaire). Le sujet et le contre sujet apparaissent autant de fois qu'il y a de voix dans le chœur.

Une fugue est, en général, composée de différentes parties : au début il y a l'**exposition** (l'énoncé du sujet et du contre-sujet), ensuite il y a des **reprises** de cet énoncé, et enfin l'ultime partie de la fugue appelée la **strette**, dans laquelle la règle est de faire entendre le sujet et la réponse en un canon de plus en plus serré. En outre, entre les passages fugués (reprises des séquences sujet/réponse/contre-sujet), le compositeur introduit des **divertissements** (motifs mélodiques sans rapport avec ceux du sujet et du contre-sujet) pour instaurer des moments de détente.

Structure d'une fugue (schéma proposé par le département « Ressources » de la Philharmonie de Paris)



Marie-Thérèse Paulat

